

ORDRE DU JOUR
de la réunion de la Commission Départementale
d'Aménagement Commercial

mardi 19 janvier 2016

La Commission Départementale d'Aménagement Commercial (C.D.A.C.) des Deux-Sèvres se réunira le mardi 19 janvier 2016 à 15 Heures à la préfecture.

L'ordre du jour est le suivant :

15H00 Dossier n°: 015-096 à NIORT (C.D.A.C. interdépartementale)

Examen pour avis du volet « autorisation d'exploitation commerciale » de la demande de permis de construire (PC n°079 191 14X 0157 01) relative à la modification substantielle du projet de création d'un ensemble commercial, situé Zac Terre de Sports à NIORT (79000), composé de 13 commerces, autorisé par la CDAC du 29 avril 2014, par augmentation de 218,72 m² de la surface de vente totale qui sera portée de 6049 m² à 6267,72 m² et par changement du nombre et de la répartition des cellules commerciales à savoir :

- dans le bâtiment 1 : la création d'une surface de vente non alimentaire de 2813,02 m²,
- dans le bâtiment 2 : la création de deux surfaces de vente non alimentaires d'un total de 3454,70 m², l'une de 2925,37 m² et l'autre de 529,33 m².

La demande est présentée par la SCCV ERGA, promoteur, représentée par M. Jean ERNST, dont le siège social est fixé 217 rue du Faubourg Saint -Honoré 75008 PARIS.

15H30 Dossier n°: 015-098 à MAULEON (C.D.A.C. interdépartementale)

Examen pour avis du volet « autorisation d'exploitation commerciale » de la demande de permis de construire (PC n° 079 079 15 E 0056) relative à la création d'un drive, à l'enseigne « E. LECLERC », composé de 8 pistes de ravitaillent, d'une surface de 407 m², situé à Mauléon (79700).

La demande est présentée par la SAS BOCAGE DISTRIBUTION, agissant en qualité de future exploitante et dépositaire du permis de construire, représentée par M. Yannick JADEAU, dont le siège social est fixé quartier de Bellefeuille 79300 Bressuire.

16H00 Dossier n°: 015-097 à BRESSUIRE

Examen pour avis du volet « autorisation d'exploitation commerciale » de la demande de permis de construire (PC n° 079 049 15 B 0109) relative à la création d'un supermarché à prédominance alimentaire, à l'enseigne « LIDL », d'une surface de vente de 1420 m², situé 51 Boulevard de Poitiers à BRESSUIRE (79300).

La demande est présentée par la SNC LIDL, agissant en qualité de propriétaire-exploitant d'une partie du terrain et de future propriétaire-exploitante de trois parcelles voisines, dont le siège social est situé 35 rue Charles Péguy 67200 Strasbourg.

En application de l'article R. 752-13 du code de commerce, dix jours au moins avant la réunion de la Commission, la date et l'ordre du jour sont publiés au Recueil des actes administratifs de la préfecture.